

L'hon. J. W. Pickersgill (Bonavista-Twillin-gate): Monsieur l'Orateur, je remercie le ministre de la courtoisie dont il a fait preuve en faisant cette déclaration à la Chambre de façon que ceux qu'elle intéresse, sur la côte est, puissent en prendre connaissance et que toute question qui pourrait en découler et que toute personne intéressée aimerait voir poser au ministre puisse lui être posée demain. Je m'abstiendrai d'en dire davantage.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

CONFÉRENCE AU SOMMET—POSSIBILITÉ DE TENIR CETTE CONFÉRENCE AU CANADA

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. L. B. Pearson (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre relativement à l'invitation faite aux gouvernements des États-Unis et du Royaume-Uni de tenir à Québec (Canada) la conférence au sommet envisagée; je voudrais savoir si semblable invitation a été faite également aux gouvernements de la France et de l'Union soviétique.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur, les choses en sont au même point qu'hier; cependant, une invitation officielle sera envoyée.

LA PRODUCTION DE DÉFENSE

ANNONCE DE L'ACHAT D'HYDRAVIONS AMÉRICAINS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Guy Rouleau (Dollard): J'aimerais poser une question au ministre de la Production de défense. Le ministre est-il en mesure de confirmer l'annonce que les journaux d'aujourd'hui attribuent au directeur de la Division de l'aéronautique du ministère et selon laquelle le Canada achèterait dix hydravions des États-Unis pour l'ARC?

L'hon. Raymond O'Hurley (ministre de la Production de défense): Monsieur l'Orateur, nous devons tous reconnaître le besoin d'un tel avion. Les journaux se sont livrés à des hypothèses sur le SA-16 Grumman et l'ARC. Le ministère de la Production de défense n'a pas accordé de contrat à la société Grumman. A une réunion tenue hier et à laquelle assistaient des représentants des industries aéronautiques, des associations de transport du Canada et du ministère de la Production de défense, les fonctionnaires ont appris aux représentants de l'industrie canadienne de l'aéronautique comment s'y prendre pour obtenir des contrats sous le régime du partage de la production. Des discussions se poursuivent pour savoir ce qu'il y a moyen de faire dans ce sens au Canada. Aucun contrat n'a

été signé. Mes fonctionnaires n'ont pas émis de communiqué. Les entretiens continuent.

(Texte)

M. Rouleau: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire? L'honorable ministre n'a-t-il pas pris connaissance d'un article ou d'une nouvelle qui a paru dans le *Globe and Mail* du 24 mars 1959, à l'effet qu'un ordre avait été donné pour l'achat d'avions Grumman, aux États-Unis. Cette nouvelle émanerait de M. Thompson, directeur de la division de l'aviation au ministère de la Production de défense.

L'hon. M. O'Hurley: Monsieur l'Orateur, je dois vous dire que le directeur de la division de l'aviation de mon ministère n'a fait aucune déclaration ni envoyé aucun communiqué aux journaux en ce sens. Comme je l'ai dit tout à l'heure, des négociations sont actuellement en cours et ce qui en résultera au point de vue travaux pour les industries canadiennes de l'aviation, si l'on en vient à une entente, n'est pas encore connu.

(Traduction)

M. G. J. McIlraith (Ottawa-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question à poser au ministre de la Production de défense. Le ministre nous dira-t-il si la déclaration que le *Globe and Mail* de Toronto attribue aujourd'hui au directeur de la Division aéronautique du ministère de la Production de défense, M. Thompson, est exacte? La déclaration en question...

M. l'Orateur: L'honorable député veut-il parler de la même déclaration dont il a déjà été question?

M. McIlraith: Non, monsieur l'Orateur, ma question porte sur une déclaration tirée du même communiqué, mais qui n'a pas fait l'objet de la question précédente.

Le très hon. M. Diefenbaker: Tirée de la même nouvelle, mais non pas d'un communiqué.

M. McIlraith: J'accepte la mise au point du premier ministre. Il s'agit effectivement d'une nouvelle. D'après la déclaration attribuée au directeur, la marine des États-Unis ne permettra pas aux fabricants canadiens de présenter des soumissions à l'égard des entreprises de défense navale à moins qu'ils ne produisent déjà des articles pour le gouvernement canadien. J'aimerais savoir du ministre si c'est bien exact.

L'hon. M. O'Hurley: Monsieur l'Orateur, dois-je comprendre que le député d'Ottawa-Ouest aimerait savoir si cette déclaration a été faite par M. Thompson?